



Circuit Juin 1998

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC

Avis de convocation

Les membres du Club Radio Amateur de Québec inc. sont convoqués à l'assemblée générale d'élection du Conseil d'administration du Club. L'assemblée aura lieu le lundi 9 juin 1998, à 19h30 à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525 boul. Hamel Est, Québec. Les personnes qui ne sont pas membres du Club sont également les bienvenues.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président d'élection.
2. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 2 septembre 1996.
3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 8 septembre 1997.
4. Adoption du compte rendu de l'assemblée régulière du 11 mai 1998.
5. Élection du Conseil d'administration.

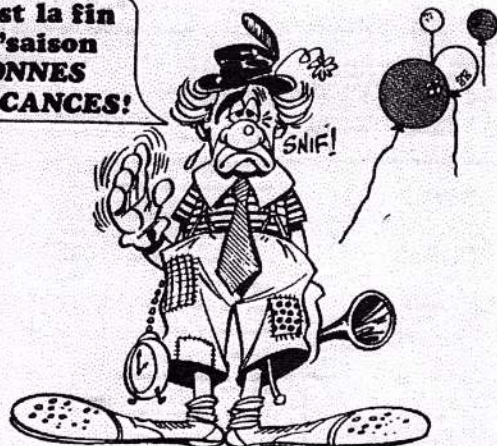
Jacques Paré VE2CJP

Secrétaire Packet : va2lg@ve2gpq

circuit

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

**c'est la fin
d'saison
BONNES
VACANCES!**



GALA-MÉRITE-AMATEUR 1989

FIELD-DAY 1989

11 JUIN, QUÉBEC-INN

24 & 25 JUIN, ZOO DE QUÉBEC

PROCHAINE ASSEMBLÉE

Lundi 5 juin 1999
(voir page 4)

MOT DU PRÉSIDENT

C'est fou ce que le temps passe vite ! La saison 1997-1998 des activités du Club de radio amateur de Québec tire à sa fin et le Circuit fera relâche pour l'été comme à l'habitude.

C'est aussi la fin du mandat du Conseil d'administration actuel. L'assemblée mensuelle du 8 juin prochain revêt une importance particulière puisque ce sera l'occasion d'élire les membres du nouveau Conseil d'administration. La radio amateur peut vous apporter beaucoup de plaisir et d'occasions de développement personnel. Un poste au sein du C.A. pourrait être, pour vous, un outil supplémentaire de développement, une autre façon de compléter votre mosaïque d'expériences et de compétences, en plus de contribuer de manière significative à la poursuite des objectifs de notre club.

Je tiens à offrir mes plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui se sont impliqués(es) dans les activités du CRAQ au cours de la saison. Grâce à leur dévouement, c'est toute la communauté radioamateur qui en a bénéficié. Comme le veut la tradition au CRAQ, un MÉRITAS leurs sera remis au souper-clôture annuel qui se tiendra le 13 juin prochain. Bien sûr, le trophée VE2AB sera aussi remis à cette occasion à l'un d'entre nous comme marque de reconnaissance en raison de sa contribution exceptionnelle à la vie radioamateur. Ne manquez donc pas cette occasion de rencontrer vos confrères et consœurs radioamateurs avant la relâche d'été.

Un remerciement spécial à tous les membres du Conseil d'administration du CRAQ qui m'ont appuyé au cours de l'année et qui ont toujours accepté de contribuer de leur temps et de leurs énergies pour la réalisation des divers projets et dossiers mis de l'avant par la C.A. au cours de la saison 1997-1998. MERCI à Diane VA2GDA, André VA2PAM, Jacques VE2CJP, Jean-Pierre VE2GDA, Gilles VA2CG et Michel VE2SIG.

Bonnes vacances à tous et à toutes et au plaisir de se revoir à la rentrée d'automne 1998.

73

Gilles Lapierre VA2LG

Courriel : va2lg@amsat.org

Packet : va2lg@ve2gpq

Club Radio Amateur de Québec inc.

Compte rendu de l'assemblée régulière mensuelle tenue le 11 mai 1998.

Assemblée tenue à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525 boul. Hamel Est, Québec.

Ouverture de l'assemblée à 19h50 sous la présidence de Gilles Lapierre VA2LG.

1. Mot de bienvenue du président directeur général.

Gilles VA2LG souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Présentation des participants.

À l'invitation du président de l'assemblée, les membres et invités présents se nomment et donnent leur indicatif d'appel à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été publié dans l'édition d'avril de la revue Circuit et retranscrit au tableau. Johanne VE2JCO demande d'ajouter un élément pour le rapport du Comité de vérification. Ce sujet devient l'item 6.1. Pierre VE2KJR demande d'ajouter un élément concernant le suivi des actions en cours concernant les interférences. Ce sujet est devenu l'item 7, après la trésorerie, et les éléments suivants sont décalés. Rodrigue VE2ETR propose l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié. Marc VE2NV seconde la proposition.

Adopté.

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée régulière mensuelle du 13 avril 1998.

Le compte rendu de l'assemblée mensuelle régulière du 13 avril 1998 a été publié dans l'édition de mai de Circuit. Jacques VE2CJP indique que l'élément conférence doit porter le numéro 10 et non le numéro 1 tel qu'inscrit. Marc VA2YBL propose l'adoption du compte rendu, tel que modifié. Claude VE2CLX seconde la proposition. **Adopté.**

5. Rapport du président directeur général.

Gilles VA2LG mentionne que la saison d'activités s'achèvera bientôt. Le Club soulignera le travail de ses collaborateurs par la remise de certificats Méritas et l'attribution annuelle du trophée Alex-Larivière VE2AB au cours d'une rencontre au début du juin. Le type de rencontre, la date et l'endroit ne sont pas encore définis; ces renseignements seront diffusés par le journal Circuit et à l'assemblée générale d'élection de juin.

Gilles rappelle aussi que la période de mise en candidature pour tous les postes du Conseil d'administration est en cours. Il invite chacun à réfléchir sur la nécessité de participer à l'administration du Club, en vue de former la nouvelle équipe qui sera élue à l'assemblée générale du 8 juin prochain.

En ce qui concerne le dossier des interférences malicieuses, notamment sur VE2RVD, le Club a entrepris différentes actions afin de régler ces problèmes.

Des représentants du Club ont rencontré ceux d'Industrie Canada à Sainte-Foy. Les représentants d'Industrie Canada ont recueilli l'exposé des faits et se sont montrés sympathiques aux démarches entreprises. Ils ont cependant fait valoir les moyens limités dont ils disposent pour intervenir dans cette situation. Pendant la rencontre, les participants ont écouté l'enregistrement audio des transmissions incorrectes sur VE2RVD. Après cette rencontre, Industrie Canada a convenu d'adresser une lettre d'avertissement à un des interlocuteurs en cause. Le Club demandait une réprimande ou autre forme de mesure disciplinaire. Il avait aussi été convenu de transmettre au Club une copie de la lettre d'avertissement. À ce jour, le Club n'a pas encore reçu cette copie et ne peut confirmer si la lettre a été transmise.

Le Club a porté plainte à la GRC pour violation de la propriété privée, en l'occurrence un usage non autorisé de la répétitrice VE2RVD. La GRC a consulté Industrie Canada et a finalement décidé de ne pas ouvrir d'enquête formelle. La raison invoquée est à l'effet que le droit à la propriété privée est ici mis en relation avec le privilège accordé par la licence de radio amateur. Si le répéteur était pourvu d'un code d'accès contrôlé (secret) et qu'un radioamateur

l'utilisait sans autorisation, il pourrait y avoir possibilité de poursuite en vertu du Code criminel. La GRC ne peut aller plus loin dans notre dossier.

Des renseignements ont aussi été pris auprès d'un avocat concernant la possibilité d'obtenir une injonction interdisant aux personnes concernées l'usage des équipements du Club. Le coût pour constituer un dossier serait de l'ordre de 3500 à 5000 dollars, sans garantie sur le résultat. Le Conseil d'administration n'a pas l'intention d'engager de tels frais pour aller plus avant dans cette voie.

Il reste donc le contrôle de nos équipements : les mettre en onde et les fermer au besoin. Le Club aurait espéré un changement de comportement des personnes en cause. À défaut, il examine les meilleurs moyens pour contrôler l'équipement, de façon à s'assurer que les conversations qu'on y tient soient conformes à l'étiquette et à la réglementation.

Christian VE2TDX ajoute que nous ne sommes pas à bout de nos ressources et qu'il continue des démarches personnelles allant dans le même sens. Gilles VA2LG indique que le Club maintiendra sa collaboration aux actions des membres ou des non membres qui contribueront à améliorer la situation. À court terme, il s'agit de contrôler l'équipement. À moyen ou long terme, on pourra agir en fonction d'une gradation des moyens, allant jusqu'aux actions auprès des politiciens responsables de l'application de la réglementation.

Pierre VE2HXA suggère d'augmenter le nombre de personnes autorisées à fermer les répétitrices. Michel VE2SIG signale que les codes de contrôle sont déjà connus des personnes à la source de ces problèmes. Gilles VA2LG verra avec le coordonnateur technique, Gilles VE2CHR, à ce que les codes soient changés.

Christian VE2TDX suggère de diffuser plus largement, par exemple sur le page Web, le message diffusé par Gilles VA2LG sur le réseau VE2CQ concernant le statut de *persona non grata* des quatre personnes concernées. Gilles mentionne qu'il faudrait probablement rédiger une nouvelle version du texte et adoucir un peu le message.

6. Trésorerie.

Diane VA2GDA réfère au rapport financier publié dans Circuit de mai. Elle ajoute que le commentaire de Yvan

VE2FHY, à la dernière assemblée mensuelle, était exact. Le rapport publié dans Circuit d'avril n'était pas celui attendu, mais celui d'un mois précédent.

Michel VE2SIG demande le montant de l'encaisse n'est pas trop élevé. Diane indique qu'il n'y a pas encore de dépenses majeures prévues. Pierre VE2KJR ajoute qu'un organisme à but non lucratif peut avoir une réserve financière.

6.1 Comité de vérification.

Robin VE2QP fait lecture du rapport du Comité de vérification, en date du 11 mai 1998 et le dépose à l'assemblée.

Rodrigue VE2ETR demande pourquoi, selon le rapport, l'inventaire des biens du Club n'est pas exact. Robin explique que l'inventaire est exact en ce qui concerne les biens du local et des répétitrices près de Québec. Ce qui manque, c'est l'inventaire des biens situés dans les sites des répétitrices plus éloignées.

Pierre VE2KJR propose une motion de félicitations pour Diane VA2GDA pour le maintien des livres du Club. Michel VE2SIG seconde la proposition. **Adopté.** L'assemblée approuve le travail de Diane par des applaudissements.

7. Suivi des actions en cours.

Pierre VE2KJR a demandé d'inscrire cet élément à l'ordre du jour pour faire le point et mesurer l'appui des membres aux démarches en cours. Depuis environ une semaine, on entend des réactions diverses pour et contre les actions prises par le Club.

Plusieurs personnes manifestent leur point de vue et soulignent notamment que ces actions alimentent un climat de confrontation et un effet d'entraînement qui, compte tenu des individus en cause, ne sont pas de nature à régler les problèmes. Gilles VA2LG résume les commentaires de l'assemblée à l'effet que la meilleure façon de régler la situation serait maintenant d'ignorer complètement ces individus et d'occuper nos fréquences le plus souvent et le mieux possible.



Affaires nouvelles.

André VA2PAM fait état des activités à venir. Dans un premier temps, puisque personne ne s'est manifesté pour coordonner la participation du Club au traditionnel Field Day, le Club n'y participera pas cette année.

Jean-Pierre VE2ZAB précise les dates d'autres activités :

- Le Défi-Santé aura lieu le 24 mai. Il s'agit d'une randonnée cycliste sur la Côte-de-Beaupré.
- La Randonnée des Gouverneurs (randonnée cycliste) aura lieu le 12 juillet.
- Le Marathon des Deux-Rives aura lieu le dimanche 30 août.

Jean-Pierre mentionne qu'il a encore besoin de participants pour chacune de ces activités. Il suffit de l'appeler pour avoir les détails.

La campagne de financement de la Croix-Rouge, division Secours aux sinistrés, est en cours et les radioamateurs y participent.

Jean-Émile VE2XZT indique que le Hamfest de Jonquière se tiendra samedi prochain.

7. Conférence.

Guy VE2XTD suggère, compte tenu de l'heure déjà tardive, de remettre sa conférence au mois de juin, immédiatement après la tenue de l'assemblée générale d'élection.

70 Clôture de l'assemblée.

Pierre VE2KJR propose la levée de l'assemblée. Rosario VE2OZR seconde la proposition. **Adopté.**

L'assemblée est levée à 22h00.

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire

Club Radio Amateur de Québec inc.

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle tenue le 8 septembre 1997.

Assemblée tenue à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525, boul. Hamel Est, Québec.

L'assemblée est ouverte à 20h00 sous la présidence de Gilles VA2LG.

1. Mot de bienvenue du président directeur général.

Gilles VA2LG souhaite la bienvenue à tous en ce début de la nouvelle saison d'activités du Club.

2. Présentation des participants.

À l'invitation du président de l'assemblée, les participants se présentent et donnent leur indicatif à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été publié dans l'édition de septembre 1997 de Circuit. Après discussion, il est suggéré d'inscrire le point Varia à l'élément 12 et la clôture de l'assemblée à l'élément 13.

Gervais VE2UGB propose l'adoption de l'ordre du jour, tel que modifié. Jean-Claude VE2PHK seconde la proposition. **Adopté.**

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 2 septembre 1996.

Un oubli a fait en sorte que le compte rendu de l'assemblée générale du 2 septembre 1996 n'a pas été publié dans Circuit. Il est convenu de reporter l'adoption du compte rendu à la prochaine assemblée générale.

5. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale d'élection du 9 juin 1997.

Le compte rendu de l'assemblée générale d'élection du 9 juin 1997 a été publié dans l'édition de septembre 1997 de Circuit. Robin VE2TRR propose l'adoption du

compte rendu, tel que publié. Gaétan VE2GHO seconde la proposition. **Adopté.**

6. Rapport du Comité exécutif sortant.

Robin VE2TRR résume le rapport de trésorerie publié dans l'édition de septembre 1997 de Circuit. En réponse à une question de Jean-Claude VE2PHK, Robin indique que la revue Circuit coûte environ 2500 dollars annuellement. De même, en réponse à Yvan VE2FHY, il précise que le montant du compte VE2AB, qui s'élève à environ 500 dollars, est compris sous la rubrique encaisse.

Pierre VE2KJR remercie ses trois collègues du Comité exécutif, avec qui régnait une bonne entente et un bon esprit d'équipe. Le rapport du vice-président sera publié dans la prochaine édition de Circuit. Pierre y traitera du dossier des activités, de la période où il a secondé Gilles VA2CG pendant que celui-ci était très impliqué dans les activités du Carnaval de Québec, ainsi que des autres dossiers que Pierre a traités.

Jacques VE2CJP mentionne que son rôle consistait surtout à rédiger les comptes rendus des assemblées. Il y a eu cinq assemblées du Conseil d'administration, six assemblées du Comité exécutif, neuf assemblées régulières mensuelles et deux assemblées générales, en comptant celle-ci. Jacques a apprécié la bonne collaboration au sein du Conseil d'administration.

Gilles VA2CG souligne la bonne santé financière du Club. L'encaisse à la fin de l'année financière est de l'ordre de 5000 dollars et ce, malgré la situation économique généralement difficile. Il remercie ses collègues du Comité exécutif et les membres du Conseil d'administration de 1996-1997 et de 1995-1996 pour leur excellente collaboration.

Gilles félicite également François VE2AAX qui a reçu le trophée mérite Alex-Larivière VE2AB, en juin dernier. François fêtera, en octobre, cinquante ans de radio amateur.

7. Rapport du Comité de vérification.

Robin VE2TRR présente le rapport transmis par le Comité de vérification. Le rapport est signé par Laurence VE2LDM; Jean-Paul VE2PJP n'a pas signé le rapport car il est absent, mais il est d'accord avec le

contenu. Laurence et Jean-Paul ont rencontré Robin à une occasion, le 5 juillet 1997.

Robin fait la lecture du rapport et le dépose. On remarque les passages de la conformité des états financiers, la recommandation d'accepter les états financiers 1996-1997 et la recommandation à l'effet de réduire le nombre de membres du Comité de vérification.

Michel VE2SIG propose l'adoption du rapport du Comité de vérification. Jean-Claude VE2PHK seconde la proposition. **Adopté.**

Rodrigue VE2ETR demande si on adopte aussi les recommandations du Comité de vérification. Gilles VA2CG indique qu'il faudra discuter davantage de la recommandation sur le nombre de vérificateurs.

8. Adoption des actes du Conseil d'administration sortant.

Guy VE2XTD propose que les actes et gestes du Conseil d'administration, pour la période du 1^{er} juillet 1996 au 30 juin 1997, soient entérinés. Gervais VE2UGB seconde la proposition. **Adopté.**

L'assemblée est suspendue pour une pause de 20h50 à 21h25.

9. Présentation du Conseil d'administration 1997-1998.

Gilles VA2LG présente les membres du Conseil d'administration 1997-1998 et leur fonction.

- | | |
|----------------------|-----------------------------|
| • Gilles VA2CG | Administrateur |
| • Michel VE2SIG | Administrateur |
| • Jean-Pierre VE2GDA | Administrateur |
| • Diane VA2GDA | Trésorière |
| • Jacques VE2CJP | Secrétaire |
| • André VA2PAM | Vice-président |
| • Gilles VA2LG | Président directeur général |

10. Discussion sur les orientations 1997-1998.

Gilles VA2LG expose quelques orientations pour l'année qui débute et invite l'assemblée à réagir en-

suite.

Le journal Circuit occupe une part importante du budget. En comptant les frais de poste et l'impression, le Circuit coûte environ 2500 dollars annuellement. Le club pourrait examiner la possibilité d'offrir une version électronique du Circuit, tout en laissant aussi la version imprimée pour les membres qui la préfèrent. On note aussi que le contenu est à la baisse. Gilles lance un appel à tous pour enrichir le Circuit de leurs expériences.

À la suite de l'exercice du Comité de réflexion sur la pratique de la radio amateur dans la région de Québec, Robert VE2GNQ tentera d'améliorer la formule des réseaux, de l'enrichir en fonction des différents aspects de la radio amateur, soit un hobby à caractère technique, un service à la collectivité et un outil de développement personnel.

Pour ce qui est des conférences suivant les assemblées mensuelles, Gilles fait part de l'intention d'y intégrer à l'occasion des ateliers pour échanger entre nous, pour explorer certains côtés de la radio amateur, par exemple, les communications HF et la télévision amateur ou encore d'y tenir un marché aux puces.

Gilles invite l'assemblée à faire part de leurs attentes ou à commenter les éléments mentionnés.

Jean-Émile VE2XZT propose d'aller de l'avant avec le projet d'édition électronique du journal et de réaliser une version pilote dans quelques mois, pour vérifier l'intérêt des membres. Gaétan VE2GHO trouve aussi le projet intéressant. Marc VA2LBV n'est pas d'accord avec l'idée d'éliminer la version papier car les membres devront avoir accès à Internet ou, au moins, à utiliser un ordinateur pour lire la version électronique. Gilles VA2LG indique que l'objectif est de réduire les coûts d'impression et les frais de poste, sans éliminer la version imprimée qui restera disponible pour les membres qui la préfèrent. Hjalmar VE2HIB suggère que, pour économiser, on puisse conserver la version imprimée, mais la remettre au début des assemblées mensuelles. Pierre VE2KJR mentionne que la version imprimée et postée est parfois le seul lien avec les membres qui ne peuvent assister aux assemblées mensuelles.

Pierre VE2KJR demande d'insister sur la ponctualité au début des assemblées mensuelles. Gilles VA2LG

tentera de débiter les assemblées à 19h30.

Roch VA2GRJ demande s'il y aura des réseaux en simplex cette année. Gilles VA2LG indique que de tels réseaux sont déjà prévus, vraisemblablement une fois par mois, pour tester l'intérêt des participants.

Gervais VE2UGB suggère d'examiner, en plus des occasions de réduire les dépenses, celles d'augmenter les revenus, par exemple par de nouvelles commandes.

Jean-Claude VE2PHK demande s'il n'y aurait pas d'autres moyens de communiquer l'information aux membres, par exemple, une lettre pour la première assemblée mensuelle.

Jean-Yves VE2GJH suggère de diffuser le contenu du Circuit lors du réseau VE2CQ. Gaétan VE2GHO mentionne que ce débat revient périodiquement au Club.

11. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 1997-1998.

Gilles VA2LG présente les prévisions budgétaires dont copie a été distribuée à l'assemblée. Il s'agit d'un budget équilibré de 13 250 dollars. Pierre VE2KJR demande sur quel nombre de membres les prévisions de revenus sont-elles basées. Gilles calcule que les prévisions sont fondées sur l'adhésion de 230 membres. Gilles mentionne qu'il s'agit de prévisions budgétaires équilibrées, mais qu'il y a possibilité d'ajouter des projets en cours d'exercice. Robin VE2TRR propose l'adoption des prévisions budgétaires présentées. Michel VE2SIG seconde la proposition. **Adopté.**

12. Varia.

André VA2PAM fait part de quelques projets en cours et à venir, dont la consolidation des répétrices du Club, une suite à donner au projet 900 MHz, possiblement l'ajout d'un port 900 MHz sur VE2GPQ et une répétrice en phonie. Une démarche amorcée par le Comité exécutif de l'an dernier concernant l'identification de la messagerie vocale doit se poursuivre.

André présente les principaux coordonnateurs et collaborateurs du Club pour l'année qui débute.

- Michel VE2LOR est responsable de la préparation du journal Circuit. Michel demande une personne intéressée à l'assister et, éventuellement, prendre la relève.
- Jean-Pierre VE2ZAB est chargé de coordonner les activités. Il aide aussi Michel VE2LOR pour l'expédition de Circuit.
- Robert VE2GNQ est coordonnateur des réseaux.
- Jean-Yves VE2TTY est responsable du réseau des puces.
- François VE2AAX assure les pratiques de code morse diffusées sur VE2RVD.
- Jean-Pierre VE2GDA est coordonnateur de la formation et il lance une invitation aux membres qui voudraient donner une partie des cours.
- Jean-Émile VE2XZT collabore à la logistique des salles de cours et de réunion.
- Guy VE2XTD, Robin VE2QP et Gilles VE2WX sont les examinateurs délégués reconnus par Industrie Canada.
- Hilarion VE2DSR est coordonnateur du dossier packet et Benoît VE2TOS agit en tant que co-sysop du babillard VE2GPQ.
- Gilles VE2CHR est le coordonnateur technique.
- Sylvie VE2KVS est responsable de la messagerie vocale.
- Johanne VE2JCO est chargée des activités sociales.
- Daniel VE2JTC, Pierre VE2KJR et Jacques VE2CJP s'occupent de l'entretien de la page Web du Club.
- Gilles VA2CG est responsable de la station VE2CQ et du local du Club.

André VA2PAM mentionne que le Club recherche encore quelques collaborateurs, notamment pour aider Michel VE2LOR dans la préparation de Circuit, pour le dossier des commandites, pour l'organisation des conférences mensuelles, ainsi que pour la préparation du répertoire.

André rappelle les activités de l'été : Randonnée Louis-Garneau, Défi beauceron, Randonnée des Gouverneurs. Du côté des activités à venir, on note le Jamboree sur les ondes, à la mi-octobre. Roch VE2EBH signale aussi deux activités de l'été où la télévision amateur a été fort appréciée. Il s'agit des fêtes de L'Ancienne-Lorette, ainsi que du Festival aérien de Québec. Dans ce dernier cas, les radioamateurs ont répondu à la demande du Service de protection publique de Sainte-Foy. Gaétan VE2LGE, Jacques

VE2DOC, Gilles VE2GC, Guy VE2VIT, Bernard VE2JTZ et Roch ont participé à ces activités.

Pierre VE2KJR demande de préciser l'horaire des assemblées mensuelles à suivre. Gilles VA2LG indique que les assemblées régulières mensuelles se tiendront les deuxièmes lundi du mois.

13. Clôture de l'assemblée.

Pierre VE2KJR propose la levée de l'assemblée. Gaétan VE2GHO seconde la proposition. **Adopté.**

Levée de l'assemblée à 22h35.

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire

Club Radio Amateur de Québec inc.

Compte rendu de l'assemblée générale du 2 septembre 1996.

Assemblée tenue à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525, boul. Hamel Est, Québec.

1. Mot de bienvenue du président directeur général.

L'assemblée est ouverte à 19h47 sous la présidence de Gilles VA2CG, qui souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Présentation des participants.

À l'invitation du président de l'assemblée, les membres et invités présents se nomment et donnent leur indicatif d'appel à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Pierre VE2KJR demande d'inclure, à l'item 'Varia', un avis de motion pour l'élection des membres du Comité de mise en candidature. Pierre demande également d'inclure, à l'item 'Varia', l'élection de membres du Comité de vérification.

Guy VE2XTD propose l'adoption de l'ordre du jour, tel qu'amendé. Michel VE2SIG seconde la proposition. **Adopté.**

4. Adoption du compte rendu de la précédente assemblée générale.

Gilles VA2CG présente un compte rendu verbal de l'assemblée générale d'élection du 2 juin 1996. Les résultats de l'élection sont les suivants :

Président directeur général : Gilles Chevalier VA2CG
Vice-président : Pierre Côté VE2KJR

Secrétaire : Jacques Paré VE2CJP

Trésorier : Robin Trottier VE2TRR

Administrateurs : Laurette Pageau VE2EMA,
Gilles Lapierre VA2LG Michel Dumais VE2SIG

Guy VE2XTD propose l'adoption de ce compte rendu verbal. Jean-Émile VE2XZT seconde la proposition. **Adopté.**

5. Rapport du Comité exécutif sortant.

Gilles VA2CG remercie les membres du Conseil d'administration et les coordonnateurs pour les résultats obtenus en cours d'année, notamment l'entretien des répétitrices, l'acquisition de VE2GPQ et la formation de nouveaux radioamateurs. Gilles a apprécié la nouvelle formule de conseil d'administration et de comité exécutif.

Pierre VE2KJR mentionne qu'il a apprécié le travail qu'il avait convenu avec Gilles de réaliser. Pour plus d'information, Pierre réfère au rapport de la vice-présidence paru dans l'édition de septembre 1996 de Circuit.

Robin VE2TRR indique que le club termine l'exercice financier avec un actif d'environ 10 000 dollars en argent et en équipement dans le local du club ou l'entrepôt, sans compter l'équipement dans les différents sites de répétitrices.

6. Rapport du Comité de vérification.

Laurence VE2LDM fait la lecture du rapport du Comité de vérification, daté du 29 août 1996, et le dépose. Laurence propose l'adoption de ce rapport. Lorenzo VE2GNK seconde la proposition. **Adopté.**

7. Adoption des actes du Conseil d'administration sortant.

Gervais VE2UGB propose que les actes et gestes du Conseil d'administration, pour la période du 1^{er} juillet 1995 au 30 juin 1996, soient entérinés. Jules VA2JG seconde la proposition. **Adopté.**

8. Présentation du Conseil d'administration 1996-1997.

Gilles VA2CG remercie Guy VE2XTD et François VA2RC qui ont terminé leur mandat au sein du Conseil d'administration et souhaite la bienvenue à Gilles VA2LG et Michel VE2SIG, qui font leurs débuts au conseil d'administration.

9. Présentation du programme 1996-1997.

Gilles VA2CG indique que le projet VE2GPQ est pratiquement achevé. Le babillard est en fonction par voie radio et, depuis le 17 août, le nouveau numéro d'accès téléphonique est le 525-1498. Le club avait annoncé un investissement pour installer un port radio à 9600 bps. L'équipement nécessaire a été acheté et Hilarion fait déjà les essais en vue de l'installation de ce port dont l'entrée devrait être à la fréquence de 149,97 MHz.

Gilles mentionne aussi qu'il y aura deux sessions de formation, soit de la mi-septembre à la mi-décembre et une seconde du début janvier au début juin. Les examens ont lieu le troisième dimanche de chaque mois et certains soirs, en prenant rendez-vous avec Robin VE2TRR.

Pierre VE2KJR souligne qu'il manque un coordonnateur pour prendre charge du dossier des mandantes. À défaut de coordonnateur, le club risque de perdre des revenus de l'ordre de 2000 dollars.

Pierre ajoute qu'il recherche aussi un coordonnateur pour le montage du répertoire annuel, avec l'objectif de distribuer le répertoire à l'assemblée mensuelle de novembre. La personne recherchée devrait posséder un ordinateur de classe Pentium et avoir une bonne connaissance d'un logiciel de mise en page.

Gilles VA2CG indique que Claude VE2OCP a accepté le mandat de coordination de la formation et qu'il recherche des radioamateurs pour donner un ou deux cours. Jean-Denis VE2JDL, Bertrand VE2ADL, Guy VE2XTD et Bernard VE2JTZ se manifestent.

Gilles souligne qu'il aimerait connaître très bientôt l'intérêt de l'assemblée pour les sujets et les conférenciers à présenter lors des assemblées mensuelles.

Gilles indique aussi que d'autres coordonnateurs

se chargeront de différents dossiers. Ainsi, Michel VE2LOR s'occupera de la revue Circuit. Concernant les réseaux, la participation de Georges VE2QW reste à confirmer. Des propositions sont aussi en développement pour les dossiers du réseau d'urgence et de la technique. Pour le dossier VE2GPQ, selon l'entente conclue lors de l'acquisition du babillard, la coordination sera assurée par un comité formé de Hilarion VE2DSR, Jean-Pierre VE2BOS et Benoît VE2TOS.

Jean-Denis VE2JDL amène, avec l'accord du président, un point d'information sur le réseau d'urgence RAQI. Il décrit la structure de fonctionnement et identifie les responsables régionaux. Jean-Denis est le coordonnateur pour les régions administratives 03 et 12. Guy VE2VIT est le directeur de la brigade volante. Michel VE2SIG est le coordonnateur adjoint pour la région 03. Gaétan VE2LGE est, par intérim, le coordonnateur représentant le CRAQ.

Jean-Denis explique brièvement, surtout pour les nouveaux radioamateurs, les ententes et les liens entre les autorités civiles et le réseau d'urgence RAQI. Il trace un bilan sommaire de la participation des radioamateurs pendant l'opération liée au désastre provoqué par les inondations de juillet dernier. Jean-Denis mentionne que le réseau d'urgence recrute des radioamateurs âgés de plus de 18 ans, intéressés aux activités d'urgence. Le réseau tient, en alternance, une réunion ou un exercice le troisième mercredi de chaque mois, entre septembre et juin. L'inscription aura lieu à la réunion de septembre.

Ainsi, 17 radioamateurs du réseau d'urgence ont participé à l'Opération Gémeaux, le 14 juin dernier, à Lévis. Cet exercice majeur était basé sur un scénario comportant deux accidents, dont un impliquant des matières dangereuses, et l'autre, un accident routier. Les autorités ont été très satisfaites des services rendus par les radioamateurs à cette occasion.

Enfin, Jean-Denis invite les membres du réseau d'urgence à retourner les réponses au sondage effectué à la fin des activités de la saison 1995-1996.

L'assemblée est suspendue pour une pause de 20h47 à 21h15

10. Présentation et adoption du budget 1996-1997.

Robin VE2TRR présente le budget 1996-1997. Une prévision du nombre d'adhésions légèrement à la baisse devrait produire des revenus de l'ordre de 16 500 dollars. Les dépenses planifiées sont du même ordre que celles de l'an passé, si on exclut le projet

d'acquisition de VE2GPQ, pour lequel une somme de 3078 dollars a été dépensée.

Robin VE2TRR propose l'adoption de ces prévisions budgétaires. Gaétan VE2GHO seconde la proposition. **Adopté.**

11. Vote sur la poursuite des pratiques de code morse.

Gilles VA2CG rappelle que François VE2AAX offre un cours de code morse sur la répétitrice VE2RVD depuis quatre ans. François a souligné le faible nombre de participants aux dernières pratiques. Pierre VE2KJR précise que le vote sera à titre indicatif et que le Comité exécutif prendra ensuite une décision à ce sujet.

Lucien VE2LDE ajoute que les radioamateurs ont là une incitation à obtenir une qualification de code morse. Pour le réseau d'urgence et en son nom, Lucien indique que le code morse est un moyen de communication encore utilisé et, dans certaines circonstances, le seul moyen de communication efficace.

Guy VE2XTD abonde dans le même sens et souligne qu'il s'agit d'une activité de perfectionnement à domicile, que le club offre à tous les radioamateurs.

Jules VA2JG mentionne qu'il déplore le fait qu'Industrie Canada ait laissé tomber l'exigence du code morse pour l'obtention du certificat de radioamateur. Il y a, par ailleurs, probablement des auditeurs des pratiques de François qui ne s'identifient pas au cours et qui n'ont pas l'occasion de se prononcer. Jules remercie François de préparer et de tenir ces pratiques et lui souhaite de pouvoir continuer à le faire.

Robin VE2TRR suggère qu'on puisse examiner la possibilité de tenir les pratiques un soir par semaine au lieu de deux soirs, en respectant le choix de François.

Après discussion, l'assemblée convient, sans passer au vote, de l'utilité des pratiques de code morse et souhaite la poursuite de cette activité.

François VE2AAX annonce que les cours de code morse reprendront mardi en huit, avec reprise le jeudi, pour débiter une cinquième année.

12. Varia.

12.1 Élections de membres du Comité de mise en candidature.

Pierre VE2KJR propose que l'on désigne à cette assemblée générale, plutôt qu'à l'assemblée mensuelle d'octobre, les membres du Comité de mise en candida-

ture. Lucien VE2LDE seconde la proposition.
Adopté à l'unanimité.

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée que Denis VE2AEE, Bertrand VE2GNY et Guy VE2XTD soient désignés au Comité de mise en candidature.

Denis VE2AEE propose que Lucien VE2LDE agisse en tant que président du Comité de mise en candidature. Lorenzo VE2GNK seconde la proposition.

Pierre VE2KJR propose l'adoption des deux propositions précédentes. Laurence VE2LDM seconde la proposition.
Adopté à l'unanimité.

12.2 Élections des membres du Comité de vérification.

Robin VE2TRR indique que Stéphane VE2SGQ a remis sa démission du Comité de vérification.

Guy VE2XTD propose Laurence VE2LDM pour un mandat d'un an. Laurence accepte sa mise en candidature.

Pierre VE2PUG propose Lorenzo VE2GNK. Lorenzo refuse.

Denis VE2AEE propose Jean-Guy VE2JGC. Jean-Guy refuse.

Pierre VE2KJR propose Thomas VA2TL. Thomas accepte sa mise en candidature.

Laurence VE2LDM et Thomas VA2TL sont élus par acclamation, à l'unanimité.

Bertrand VE2GNY propose la levée de l'assemblée.

Rapport Financier Du C.R.A.Q Au 30 AVRIL 1998

REVENUS	RÉEL	BUDGET	ÉCART
Adhésions	6 475,00 \$	7 500,00 \$	(1 025,00) \$
Articles promot.	501,00 \$	250,00 \$	251,00 \$
Commanditaires	1 325,00 \$	1 800,00 \$	(475,00) \$
Cours de formations	4 575,00 \$	3 300,00 \$	1 275,00 \$
Examens	430,00 \$	400,00 \$	30,00 \$
Intérêts	8,66 \$	- \$	8,66 \$
Revenus autres	512,00 \$	- \$	512,00 \$
Total des revenus	13 826,66 \$	13 250,00 \$	576,66 \$
DÉPENSES			
Achives		50,00 \$	(50,00) \$
Cotisations	405,95 \$	250,00 \$	155,95 \$
Cours-dépenses	1 415,89 \$	1 400,00 \$	15,89 \$
Dépenses autres	45,17 \$	250,00 \$	(204,83) \$
Fourn.approv.	687,49 \$	600,00 \$	87,49 \$
Frais de caisse	59,83 \$	100,00 \$	(40,17) \$
Immobilisations	1 160,24 \$	2 000,00 \$	(839,76) \$
Impressions	2 304,91 \$	3 300,00 \$	(995,09) \$
Licences	288,00 \$	300,00 \$	(12,00) \$
Loyer	211,68 \$	200,00 \$	11,68 \$
Poste	594,67 \$	2 000,00 \$	(1 405,33) \$
Publicité	743,29 \$	200,00 \$	543,29 \$
Réseau urgence	4,50 \$	200,00 \$	(195,50) \$
Serv. activités	630,15 \$	1 250,00 \$	(619,85) \$
Téchniques	23,98 \$	500,00 \$	(476,02) \$
Téléphone	18,68 \$	150,00 \$	(131,32) \$
Transport		500,00 \$	(500,00) \$
Total des dépenses	8 594,43 \$	13 250,00 \$	(4 655,57) \$
Variation d'encaisse	5 235,23 \$		
Plus: encaisse - début	5 028,40 \$		
Ecaisse fin du mois	10 260,63 \$		

Diane VA2GDA, trésorière

Henri VE2JHL seconde la proposition. L'assemblée est levée à 21h55

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire